

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Politique de la ville en Bretagne : 31 quartiers prioritaires au 1^{er} janvier 2024**"

Insee Flash Bretagne n° 108

Actualisation de la géographie prioritaire

- Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été actualisés au 1^{er} janvier 2024, mettant à jour les contours des précédents quartiers prioritaires en vigueur depuis 2015.
- En Bretagne, la nouvelle géographie prioritaire se structure autour de 31 quartiers, répartis au sein de 14 communes.
- 93 000 personnes y vivent, soit 2,8 % de la population régionale. C'est la plus faible part de l'ensemble des régions métropolitaines.

Peu de modifications des contours des quartiers prioritaires bretons

- Les contours des quartiers prioritaires 2024 s'apparentent aux précédents : 6 quartiers ont vu leur contour inchangé, 16 ont été modifiés modérément, 7 ont été significativement agrandis et 1 quartier - Kervenanec Nord à Lorient - est remanié.
- A Guigamp, un quartier rentre dans le dispositif. Inversement, deux quartiers, l'un à Ploufragan et l'autre à Redon, sortent de la géographie prioritaire.
- La part de la population bretonne habitant dans les quartiers prioritaires est restée stable.

Dans les quartiers prioritaires, des fragilités socio-économiques plus marquées

- Près de la moitié de la population vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est en situation de pauvreté monétaire.
- Dans les quartiers prioritaires, la population est en moyenne plus jeune, moins diplômée et plus souvent immigrée que la population des agglomérations aux alentours. Les familles monoparentales sont en proportion plus nombreuses.
- Les situations vis-à-vis de l'emploi sont plus précaires. En proportion, les habitants des quartiers sont moins souvent en emploi, et lorsqu'ils travaillent, leurs contrats sont plus souvent à durée limitée ou à temps partiel.
- Les trois quarts des ménages vivant dans les quartiers prioritaires occupent un logement HLM.



Relations presse **Julien Maison**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr